
MAIRIE DE VILLETANEUSE
AVIS DE
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe les habitants que le Conseil municipal est convoqué et se réunira à la Mairie, en séance ordinaire, le :

SAMEDI 28 MARS 2026 A 10H00

**LA SEANCE SERA RETRANSMISE EN DIRECT
VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE.**

ORDRE DU JOUR :

- Affaire n° : 01

ELECTION DU MAIRE

- Affaire n° : 02

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

- Affaire n° : 03

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE.

- Affaire n° : 04

DELEGATIONS PERMANENTES DONNEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES).

- Affaire n° : 05

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PLAINE COMMUNE – DESIGNATION D'UN
CONSEILLER TERRITORIAL SUPPLEMENTAIRE.

Villetaneuse, le 24 mars 2026


 **Dieunor EXCELLENT**
Maire de Villetaneuse